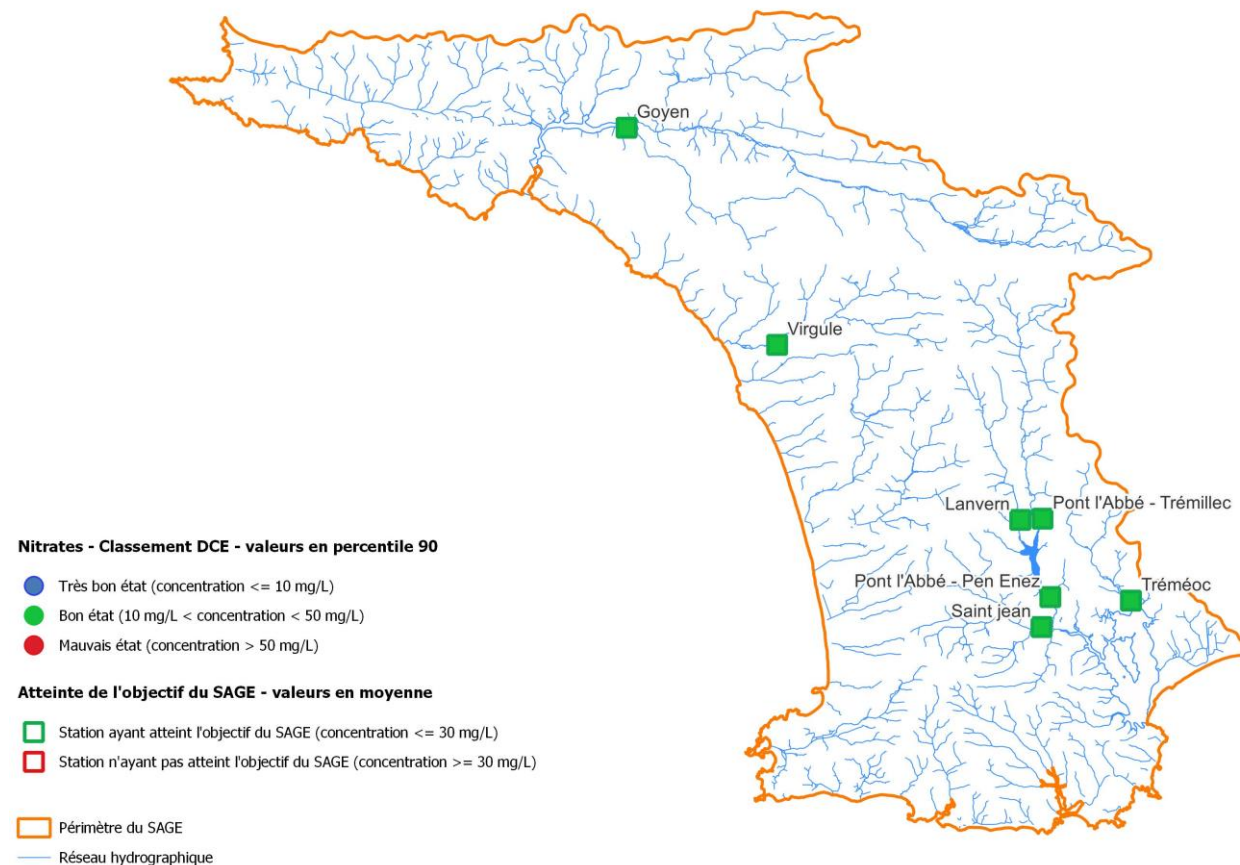




# INFEAU

## Suivi nitrates, année hydrologique 2022-2023

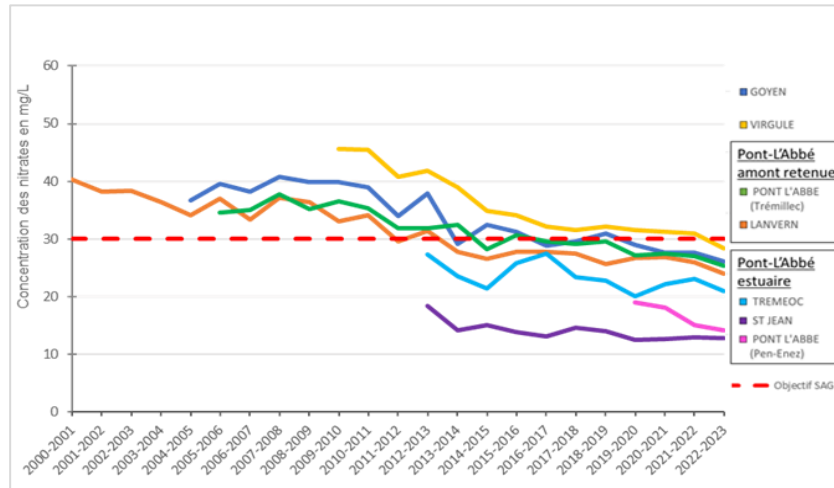


## Protocole de suivi



- Maître d'ouvrage : OUESCO
- 7 stations de prélèvement.
- Prélèvements mensuels calendaires.
- Analyses réalisées par un laboratoire agréé COFRAC.

## Evolution des concentrations



Au cours des dernières années, on observe une baisse des concentrations avec toutefois une stabilisation depuis 2015.

En 2023, pour la première fois, 100 % des stations présentent des concentrations moyennes inférieures à l'objectif fixé par le SAGE (30 mg/L).

Concentration minimale : 3,7 mg/L

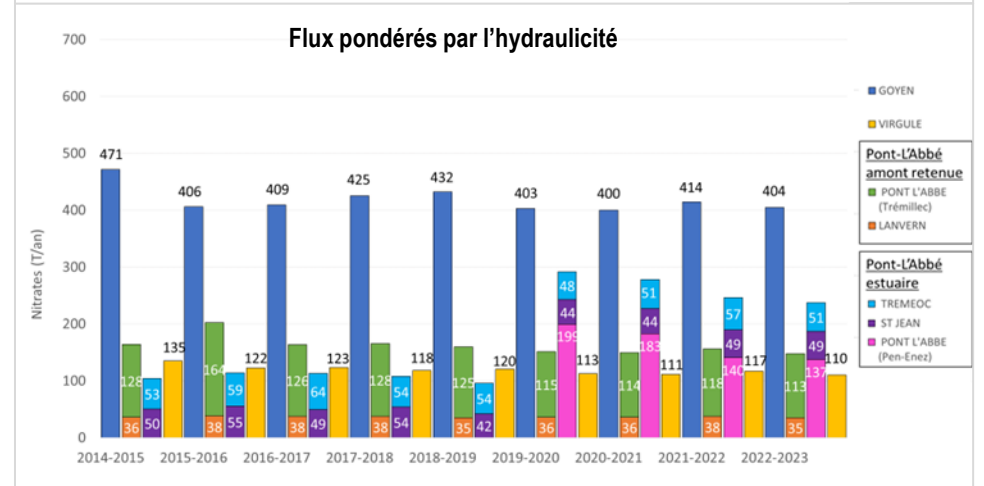
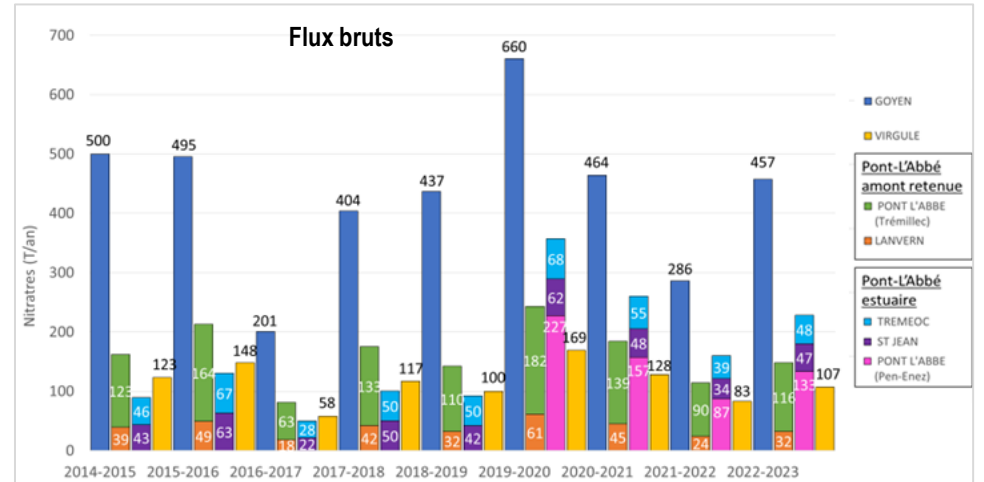
Concentration maximale : 34 mg/L

## Origine des Nitrates ?

Les cours d'eau sont alimentés par 90 à 95 % de l'eau provenant de la nappe (*Molénat et al. 1999*).

Le diagnostic du SAGE estime que 80 à 90 % des nitrates sont d'origine agricole. Leur transfert se fait principalement par lixiviation.

## Évolution des flux \*



Le flux pondéré par l'hydraulicité\*\* permet de corriger en partie la valeur des flux bruts de l'effet de la variabilité climatique et de comparer les années entre elles.

Sur la période comprise entre l'année hydrologique 2014-2015 et l'année hydrologique 2022-2023, la variation des flux pondérés est inférieure aux objectifs fixés par le SAGE (réduction de 30 %) sur l'ensemble des cours d'eau.

(\* ) Flux de nitrates : correspond à la quantité de nitrates véhiculée par l'eau.

(\*\* ) Hydraulicité : Rapport du débit annuel d'un cours d'eau d'une année comparé à sa moyenne interannuelle.